

Agence de l'eau Rhin-Meuse

Consultation nationale sur l'eau 2008 : synthèse nationale des synthèses par bassin

18 Mars 2009



Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
PARTIE 1. ANALYSE QUANTITATIVE	4
1. UNE AUDIENCE EXCEPTIONNELLE	4
LES DONNEES NATIONALES	4
LES DONNEES PAR DISTRICT	4
2. LE PROFIL DES REpondANTS	5
LES DONNEES NATIONALES	5
LES DONNEES PAR DISTRICT	7
PARTIE 2. ANALYSE QUALITATIVE	9
1. ELEMENTS DE CADRAGE	9
2. LA VALIDITE DES CONSTATS ET DES ACTIONS PROPOSEES	10
LE DIAGNOSTIC INITIAL PROPOSE UNE VISION INCOMPLETE DE LA SITUATION	10
L'OBJECTIF N'EST PAS ASSEZ AMBITIEUX	10
LES ACTIONS PROPOSEES : « PEUT MIEUX FAIRE »	11
3. LES PRIORITES D'ACTION	12
4. LES EFFORTS CONSENTIS, POUR SOI ET POUR LES AUTRES	12
UNE DISPOSITION FORTE A AGIR A TITRE INDIVIDUEL	12
...MAIS TOUT LE MONDE DOIT EN FAIRE AUTANT	12
5. LE CONSENTEMENT A PAYER POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	13
DANS LES QUESTIONNAIRES	13
DANS LES AVIS LIBRES, DES POSITIONS PLUS TRANCHEES	14
6. LES PREOCCUPATIONS GENERALES CONCERNANT L'EAU	15
7. LES MODALITES D'INFORMATION SOUHAITEES	17
CONCLUSION	19
ANNEXE 1 – LES ACTIONS COMPLEMENTAIRES A LA CONSULTATION	20
ANNEXE 2 – RECAPITULATIF DES AVIS SUR LES PRIORITES ET ACTIONS PROPOSEES DANS LES QUESTIONNAIRES	21
ANNEXE 3 – LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS	22

Introduction

En application de la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE), une démarche spécifique de consultation du public est prévue dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion de chaque district hydrographique. En 2005, une première consultation a porté sur l'état des lieux. En 2008, une seconde a été organisée sur les projets de SDAGE et de programmes de mesures pour la période 2010-2015.

La directive n'impose pas la forme de la consultation : elle impose seulement d'organiser la « *participation active* » du public et de « *soumettre aux observations du public* » les principaux documents de planification.

La France a choisi pour ce faire de procéder à une consultation auto-administrée par district sous la responsabilité conjointe des Comités de bassin et du Ministère chargé de l'écologie, sous deux formes principales :

- diffusion de questionnaires dans les boîtes aux lettres des ménages ;
- mise en ligne des questionnaires sur des sites dédiés et/ou les sites des Agences de l'eau, du Ministère, etc.

En complément, diverses actions ont été mises en œuvre : mise à disposition de questionnaires dans des lieux publics, organisation de réunions publiques ou de réunions de groupe, forums, expositions, etc. (cf. détail annexe) Des partenaires (associations notamment) se sont souvent impliqués en relais de la consultation.

L'ensemble a été accompagné de campagnes de communication locales et nationale.

Bien que se situant dans un cadre national commun, la démarche mise en œuvre par chaque Agence de l'eau, en qualité d'opérateur du Comité de bassin et de l'Etat, s'est plus ou moins singularisée. Ainsi, les questionnaires étaient

différents selon les districts¹ et allaient plus ou moins dans le détail : de 4 à 15 questions, espace réservé (ou pas) dans le questionnaire papier pour un avis libre, etc.

En outre, les résultats et observations présentés ici sont la synthèse des avis recueillis dans chaque district. Si les données quantitatives peuvent certainement être agrégées pour apprécier le profil des répondants, les données qualitatives ne peuvent l'être, ne serait-ce que parce que sauf exception, les questions, bien que proches, étaient différentes d'un district à l'autre. Les résultats ne peuvent donc être pris comme représentant l'opinion française sur tel ou tel aspect de la politique de l'eau.

Pour autant, par sa large audience comme par son caractère auto-administré, la consultation a touché « Monsieur (surtout) et Madame Tout-le-Monde », non-spécialistes des questions d'eau, des termes techniques, des acteurs impliqués, etc. Ils ont découvert les enjeux de la consultation (démarche DCE, définition d'objectifs, planification d'actions, etc.) à cette occasion et ont donc abordé le questionnaire de façon neutre, sans a priori.

L'échantillon de population ainsi touché n'est certes pas représentatif de la population générale. L'objectif de la démarche comme sa forme la différenciaient toutefois d'un sondage et permettent donc de relativiser la portée de ce décalage. En outre, le nombre des réponses (près de 400 000) permet malgré tout de rendre compte de la parole de tous les profils, homes et femmes, jeunes et moins jeunes, actifs et inactifs, ouvriers, employés, cadres, agriculteurs, commerçants ou artisans.

Cela est donc particulièrement intéressant dans la perspective de l'analyse des résultats.

¹ Le terme « *district* » désigne ici les « *districts hydrographiques* », appellation retenue dans la directive-cadre sur l'eau pour nommer les « *bassins* ».

Partie 1. Analyse quantitative

1. Une audience exceptionnelle

Les données nationales

La consultation a atteint une ampleur exceptionnelle : près de 28 millions de questionnaires papier ont été diffusés en métropole.

Au niveau national, près de 360 000 questionnaires ont été retournés soit 1,3% du total émis, taux tout à fait satisfaisant pour ce type de démarche.

Parallèlement, près de 28 000 questionnaires ont été remplis sur internet.

Tous supports confondus, ce sont ainsi 386 505 questionnaires qui ont été complétés.

Audience de la consultation	Total
Nombre de questionnaires « papier » envoyés	27 771 000
Nombre de réponses écrites	358 748
Nombre de réponses électroniques	27 757
Nombre total de réponses	386 505
% de questionnaires « papier » dans le total	93%
% de questionnaires électroniques dans le total	7%
Taux de retour des questionnaires « papier »	1,3%
Population totale	61 800 000

Figure 1 – Données générales

Le recours à internet (7% de l'ensemble des réponses) se révèle peu important au niveau national comparativement au taux d'équipement, puisqu'en 2008, 62% des foyers disposaient d'une connexion à domicile (source Eurostat). Le fait d'avoir très largement diffusé le questionnaire sur papier a certainement incité une grande partie de la population à utiliser ce support par simplicité. Le recours au support électronique présentait toutefois l'avantage de pouvoir formuler un avis libre, ce que tous les questionnaires papier ne permettaient pas. Certains renvoyaient d'ailleurs expressément au site dédié à la consultation pour la formulation d'avis plus personnels.

A titre de comparaison, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a organisé en 2005 une consultation selon les mêmes modalités au sujet de l'état des lieux. Pour un volume de questionnaires diffusés équivalent (+3%), le nombre de retour a progressé de 13%. Le nombre de questionnaires remplis en ligne a doublé (3 660). Le nombre d'actions organisées par des associations (réunions publiques, etc.) est passé de 60 à 150 ; le public touché de 4 750 à 7 700 personnes.

Les données par district

Les taux de retour varient fortement d'un district à l'autre, dans une amplitude maximale de 1 à 7 (de 0,6% en Seine-Normandie à 4,1% en Rhin-Meuse).

Sur ce point, il est intéressant de mettre en relation le poids de chaque district dans la population nationale avec son poids dans le total des réponses reçues. Cette situation extrême entre les districts Seine-Normandie et Rhin-Meuse : le premier représente 27% de la population métropolitaine pour 13% des réponses quand le second « pèse » 7% de la population mais 21% des réponses.

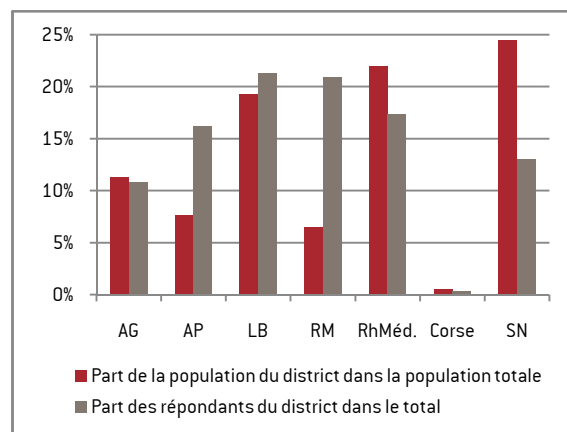


Figure 2 – Représentation des districts

De même, Artois-Picardie est deux fois plus représenté dans les réponses que dans la population totale (16% / 8%), contrairement à Rhône-Méditerranée (17% / 24%).

Par ailleurs, on observe une très forte variation du taux de contribution électronique, qui varie de 2%

en Artois-Picardie à 13% en Adour-Garonne. Seine-Normandie, district à forte population urbaine et dans laquelle les cadres et professions intellectuelles sont surreprésentées, donc autant de facteurs plutôt favorables à l'utilisation d'internet, se situe dans la moyenne (8%). Enfin, le taux de réponses électroniques est plus élevé en l'absence d'espace pour les avis libres dans le questionnaire. Internet répond donc pour une partie des personnes à un besoin d'expression au-delà du cadre imposé par le questionnaire.

2. Le profil des répondants

Les données nationales

Comme cela est généralement le cas avec une consultation dite « auto-administrée », les répondants ne constituent pas un échantillon fidèle de la population. Ainsi, de façon générale, les hommes, les plus de 60 ans et les retraités sont surreprésentés.

Les hommes, pourtant minoritaires dans la population française générale (48%), représentent 53% des répondants. Les questionnaires papier ayant été diffusés par foyer, ils ont certainement été remplis le plus souvent par le chef de famille, homme.

En outre, pour six districts (Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Corse et Seine-Normandie), les données comparatives entre la population générale et la population des répondants sont disponibles. Des analyses plus fines sont ainsi possibles.

L'âge des répondants

La population des répondants se répartit, tous districts confondus, de la façon suivante.

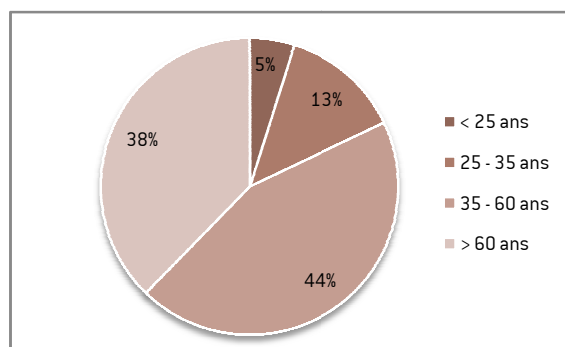


Figure 3 – Age des répondants

L'analyse des données par district met en évidence une « cassure » entre plus et moins de 35 ans.

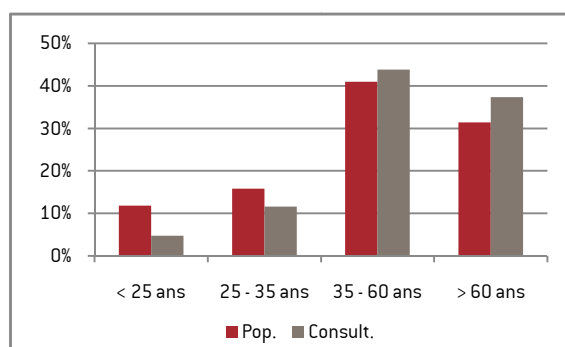


Figure 4 – Répartition par âge de la population des 6 districts

Ainsi, les plus de 35 ans sont globalement surreprésentés, tout particulièrement les plus âgés. Réciproquement, les moins de 35 ans sont moins représentés que d la population des districts, et tout spécialement les moins de 25 ans. Ceux-ci ayant rarement été destinataires directs du questionnaire (adressé par foyers), ce déséquilibre est donc logique. En outre, les plus de 60 ans sont généralement les plus réceptifs aux consultations auto-administrées.

De même, les plus de 60 ans représentent près de 40% de l'échantillon contre seulement un tiers environ de la population de ces 6 districts.

La catégorie socioprofessionnelle des répondants

L'analyse des catégories socioprofessionnelles des répondants met en évidence un panachage entre tous les profils. Ainsi, actifs et inactifs (élèves, étudiants, retraités, sans activité professionnelle) se répartissent quasiment à parité.

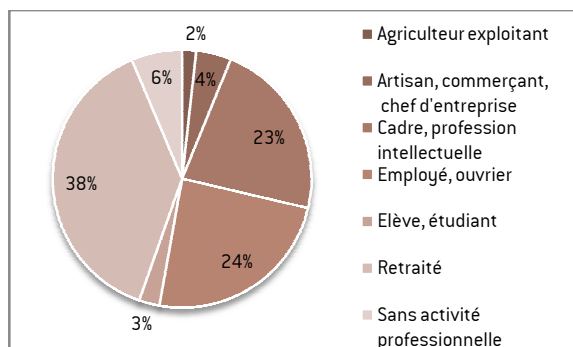


Figure 5 – Catégories socioprofessionnelles

On observe également un tel équilibre entre les cadres et professions intellectuelles d'une part et les ouvriers et employés d'autre part.

Toutefois, l'examen des données détaillées dans 3 districts (Adour-Garonne, Rhin-Meuse, Seine-Normandie) met en évidence la surreprésentation des retraités et des cadres.

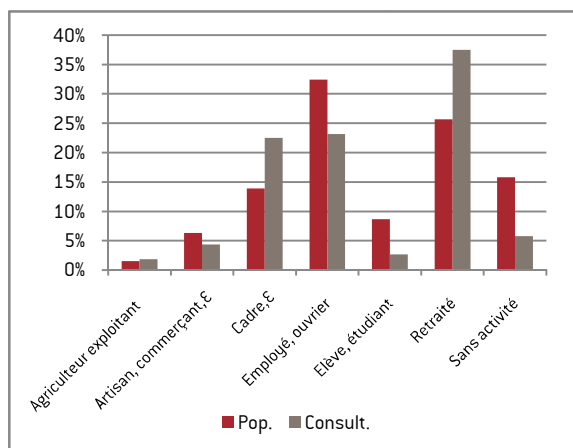


Figure 6 – Répartition par catégorie socioprofessionnelle de la population des 3 districts

Si cette répartition ne correspond certes pas à celle de la population générale de ces districts, il est intéressant de noter que toutes les catégories sont représentées, sinon à hauteur de leur poids réel dans la population tout au moins dans des proportions significatives. La consultation auto-administrée donne en effet à tous l'opportunité de participer. Elle assure donc une diversité de profils particulièrement intéressante au regard des

objectifs de la directive-cadre en termes de participation et d'implication du public.

Le choix du support de réponse selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle

En complément, il est intéressant de mettre en regard les données d'âge et de catégories socioprofessionnelles avec le support choisi par les répondants, ainsi que le permettent les données d'Adour-Garonne et de Seine-Normandie.

On constate en effet que les populations ne sont pas tout à fait les mêmes dans les deux cas, au-delà de la seule question de l'audience de chacun des deux supports.

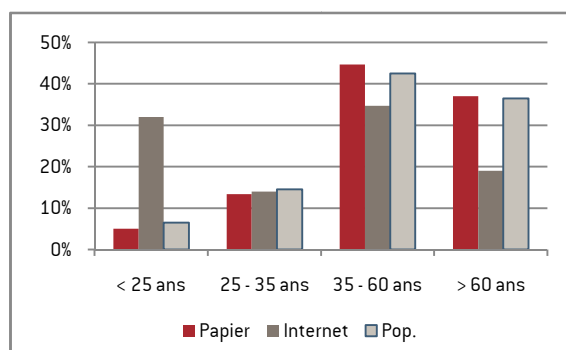


Figure 7 – Usage de l'internet selon l'âge des répondants des 2 districts

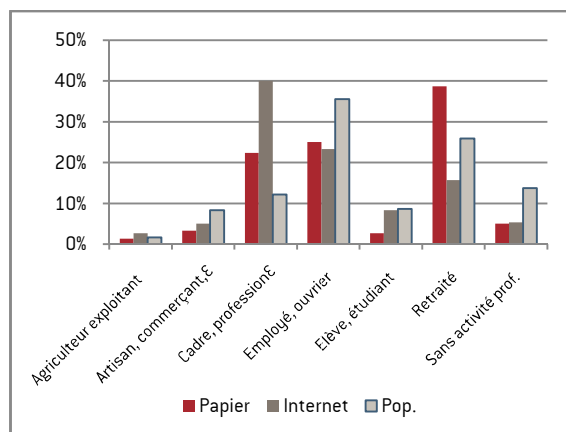


Figure 8 – Usage de l'internet selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants des 2 districts

On constate ainsi que la « population internet » est plus typée, avec une surreprésentation très nette des jeunes et des cadres et professions intellectuelles et une nette sous-représentation

des plus de 60 ans et des retraités. Concernant la participation des plus jeunes, le recours massif à internet s'explique certainement, outre par un usage plus naturel de ce support, par le fait que les questionnaires ont été adressés aux foyers français, et ont donc certainement été complétés par les chefs de famille. L'expression d'un avis personnel par les plus jeunes passait donc logiquement par l'usage d'internet.

Les autres groupes d'âges ou de CSP sont représentés dans des proportions globalement équivalentes à celles observées pour le questionnaire papier. On note toutefois que le faible taux de recours à internet chez les plus âgés induit mécaniquement une hausse des taux dans les autres groupes.

Les données par district

L'âge et la catégorie socioprofessionnelle des répondants

La surreprésentation des hommes est la plus marquée dans le district Adour-Garonne (58%). En revanche, la participation respective des hommes et des femmes des districts Rhône-Méditerranée et Corse est équilibrée (50%).

La répartition par âge des répondants des districts Artois-Picardie et Rhône-Méditerranée est identique à celle de la moyenne nationale.

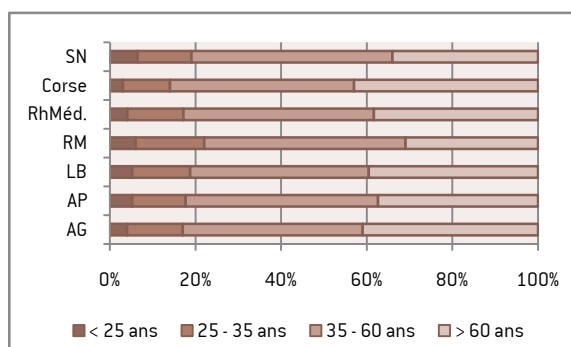


Figure 9 – Age des répondants par district

Les répondants du district Rhin-Meuse sont plus jeunes que ceux de l'échantillon (22% ont moins de 35 ans) à l'inverse de ceux du district Corse (14%). Réciproquement, les plus de 60 ans représentent

43% des répondants de Corse contre 31% de ceux d'Artois-Picardie.

Les répartitions entre actifs et inactifs sont très diverses, la plus grande proportion d'actifs parmi les répondants étant atteinte en Rhin-Meuse (59%), Seine-Normandie (55%) et Rhône-Méditerranée (54%). Ils sont 48% dans les autres districts.

En termes de répartition par catégorie socioprofessionnelle, on note une très forte participation des agriculteurs en Loire-Bretagne : ils représentent 4% des répondants, soit le double de leur « poids » dans la population du district et également le double de leur participation dans les autres districts.

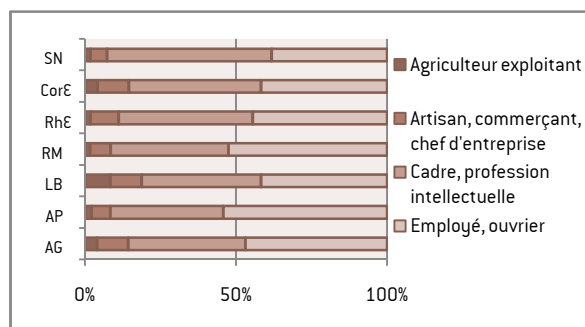


Figure 10 – Répartition des actifs par district

Les cadres et professions intellectuelles sont surreprésentés en Seine-Normandie (30% contre 22% parmi les répondants français et 14% dans le district), à l'inverse d'Artois-Picardie (18%).

C'est parmi les répondants de Rhin-Meuse que l'on trouve la plus forte part d'employés et ouvriers (31% contre 24% en moyenne sur l'ensemble des districts).

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont répartis également dans tous les districts (4 à 5%), à un niveau proche de leur poids dans la population.

Enfin, on observe que seuls 6% des répondants de Seine-Normandie sont membres d'une association de protection de l'environnement. Plus largement, une proportion identique sont des élus.

Ces données, certes limitées à un seul district, confortent l'observation selon laquelle la consultation a bien touché « M. & Mme Tout-le-Monde », non-spécialistes des questions traitées.

Le choix du support de réponse

Les données détaillées par âge et catégorie socioprofessionnelle selon le mode de réponse (papier ou électronique) ne sont disponibles qu'en Adour-Garonne et Seine-Normandie.

Les constats généraux se retrouvent dans ces deux districts, avec toutefois quelques spécificités.

Ainsi, en Seine-Normandie, les populations les plus jeunes pèsent beaucoup plus parmi les répondants internet que parmi la population du district. Ce décalage est nettement moins marqué en Adour-Garonne.

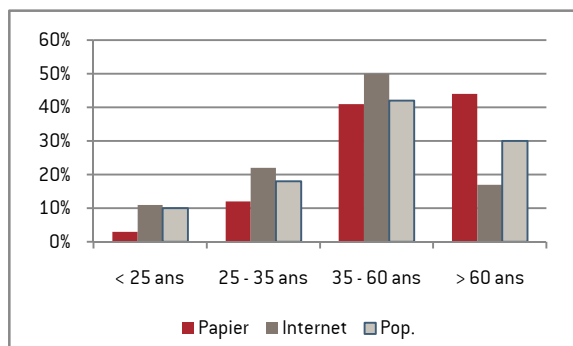


Figure 11 – Usage de l'internet selon l'âge des répondants en Adour-Garonne

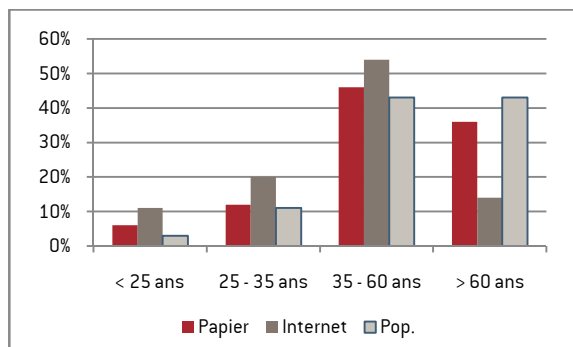


Figure 12 – Usage de l'internet selon l'âge des répondants en Seine-Normandie

Concernant les catégories socioprofessionnelles, le recours au papier chez les retraités d'Adour-Garonne est massif : leurs réponses représentent 47% de l'ensemble des réponses papier de ce district. En revanche, la répartition y est plus équilibrée entre les catégories pour les réponses électroniques.

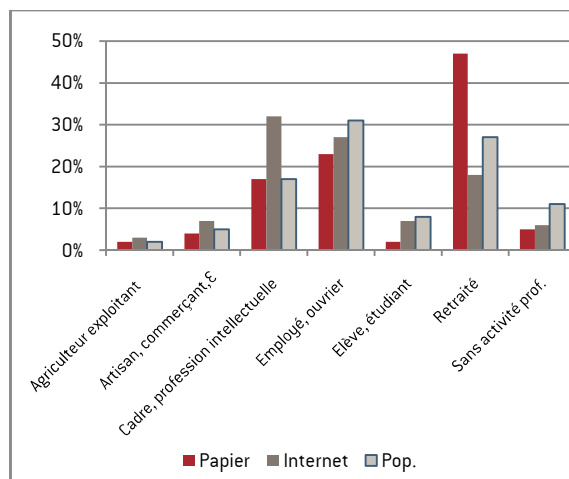


Figure 13 – Usage de l'internet selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants en Adour-Garonne

Réciproquement, un tel « écrasement » apparaît en Seine-Normandie concernant le questionnaire électronique : les cadres représentent en effet 49% des répondants sur ce support.

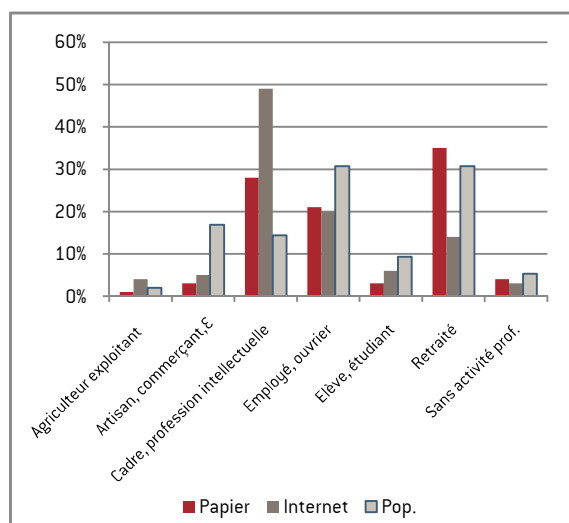


Figure 14 – Usage de l'internet selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants en Seine-Normandie

Par ailleurs, en Adour-Garonne, agriculteurs, commerçants – artisans et cadres sont plus nombreux dans les répondants électroniques qu'ils ne le sont dans la population générale, ce qui n'est pas le cas sur papier.

Partie 2. Analyse qualitative

1. Éléments de cadrage

L'objectif premier de la consultation était de recueillir l'avis du public sur les objectifs proposés par les comités de bassin en vue d'atteindre le bon état des eaux. Cela porte principalement :

- sur l'établissement du diagnostic initial ;
- sur la fixation des objectifs poursuivis : degré d'ambition quant à la proportion de milieux atteignant le bon état des eaux en 2015 ;
- sur les moyens à mettre en œuvre pour cela : soutien aux actions proposées, engagement financier de chacun, implications dans le quotidien.

Sur cette base commune, chaque Agence a engagé sa propre démarche :

- utilisation d'un questionnaire propre contenant une présentation spécifique des propositions pour le district et de 4 à 15 questions ;
- recueil d'avis personnels, totalement libres ou encadrés, dans le questionnaire papier et/ou sur un site internet dédié à la consultation ;
- organisation de réunions de groupe pour des échanges qualitatifs dans certains districts.

Pour construire son questionnaire, chaque Agence a repris de façon plus ou moins explicite les thèmes structurant « son » SDAGE en mettant le cas échéant l'accent sur certains aspects. Quelques questions ont également été posées par toutes.

Afin de permettre des recoupements et une synthèse, l'analyse proposée dans le présent document retient une approche transversale, par type de questions posées. Cela permet également de pleinement se situer dans la logique générale de la démarche : les français valident-ils les objectifs et soutiennent-ils les actions envisagées afin d'atteindre le bon état des eaux. Dans cet esprit, six volets ont été distingués.

La validité des constats et des actions proposées

- Les constats dressés sont-ils validés ? Sont-ils jugés réalistes ou utopiques ?
- Au regard des enjeux, les objectifs sont-ils jugés raisonnables, ambitieux, décevants ?
- Les coûts annoncés seront-ils respectés ?
- Les propositions d'actions sont-elles suffisantes, complètes ?
- Dans quelle mesure répondent-elles aux préoccupations du public ?

Les priorités d'action

- Quelles actions faut-il engager sans attendre pour atteindre le bon état des eaux ?
- Quelles actions devraient être retenues en priorité si toutes les actions envisagées n'étaient pas finançables ?

Les efforts consentis, pour soi et pour les autres

- Quelles habitudes le public est-il prêt à changer pour contribuer à atteindre le bon état des eaux : vie quotidienne, « bons gestes », etc. ?
- Quelles contraintes sur d'autres acteurs seraient souhaitables ?
- Des contraintes sur la gestion des espaces sont-elle acceptables pour améliorer la qualité des eaux ou réduire les risques naturels ?

Le consentement à payer pour atteindre l'objectif

- Le principe d'efforts financiers pour contribuer à l'atteinte des objectifs est-il admis ?
- Quelle contribution serait acceptable ?
- Le public est-il prêt à supporter d'autres coûts pour les milieux ou les espaces naturels ?

Les préoccupations générales concernant l'eau

- Quelles sont les préoccupations majeures dans le domaine de l'eau ?

Les modalités d'information souhaitées

- Quels supports utiliser pour diffuser des informations sur l'eau ou consulter le public ?

2. La validité des constats et des actions proposées

La finalité principale de la consultation était de recueillir dans chaque district l'avis du public sur le niveau d'ambition, exprimé en part de masses d'eau atteignant le bon état en 2015, et sur les mesures envisagées pour atteindre cet objectif.

Toutefois, dans certains questionnaires, c'est plutôt la validation d'ensemble du descriptif de la situation du district, telle qu'elle était proposée parallèlement au questionnaire, qui était recherchée.

Le diagnostic initial propose une vision incomplète de la situation

Dans l'ensemble, près de la moitié des personnes adhèrent à la description des enjeux et jugent qu'elle couvre de façon exhaustive les questions importantes. Il est toutefois intéressant de noter que dans ces districts, une proportion souvent au moins équivalente de personnes estime que la description ne correspond que partiellement à la réalité.

Avis sur le diagnostic	
AG	35% trouvent que les enjeux sont décrits de manière exhaustive 51% considèrent que le schéma n'illustre qu'en partie les problèmes
AP	48% adhèrent « <i>tout à fait</i> » à la description des enjeux. 36% adhèrent « <i>moyennement</i> »
LB	44% retrouvent « <i>complètement</i> » les problèmes sur l'eau. 42% les retrouvent « <i>assez</i> »
SN	44% trouvent que les propositions du SDAGE correspondent à leurs préoccupations. 40% trouvent qu'elles devraient être plus développées

Figure 15 – Avis sur le diagnostic initial dans 4 districts

On observe par ailleurs qu'en Adour-Garonne, seul un-tiers de répondants valident pleinement le descriptif proposé.

L'objectif n'est pas assez ambitieux

Lorsque la question des objectifs a été posée, elle a été abordée de diverses façons, plus ou moins directes, allant de la validation de l'objectif général au jugement de l'adéquation des propositions présentées en passant par l'évaluation de leur correspondance avec les préoccupations personnelles des personnes consultées.

Avis sur l'objectif	
LB	59% estiment qu'il faut « <i>aller plus loin et obtenir de meilleurs résultats dès 2015</i> »
RM	26% sont « <i>tout à fait d'accord</i> » avec l'objectif moyennant une hausse de 2 à 3% de la facture d'eau ; 31% « <i>assez d'accord</i> ». 40% jugent les objectifs « <i>réalisables</i> ». 50% les jugent « <i>utopiques</i> »
RhMéd.	48% trouvent l'objectif « <i>raisonnable</i> ». 45% trouvent qu'il faut « <i>aller plus vite, même si cela impose des contraintes supplémentaires</i> »
Corse	71% trouvent l'objectif « <i>raisonnable</i> ». 13% trouvent qu'il n'est « <i>pas ambitieux</i> » ; 10% qu'il l'est trop

Figure 16 – Avis sur l'objectif proposé dans 4 districts

Les réponses sont très panachées selon le district, étant entendu que les questions étaient posées en des termes différents. Ainsi, en Rhin-Meuse, si la moitié des répondants adhère aux objectifs, seuls 26% le font sans réserve. En outre, la moitié les jugent même utopiques ce qui traduit un fort scepticisme relayé dans une certaines mesures dans les avis libres, 10% des personnes appelant de leurs vœux moins d'immobilisme et une vraie volonté mais étant sceptiques sur les moyens qui seront réellement mis en œuvre. On observe également une réponse très partagée en Rhône-Méditerranée. Seule la réponse de Corse est tranchée.

Globalement, l'objectif fixé (en termes de date et/ou de proportion d'atteinte du bon état des eaux) est cependant peu remis en cause en tant que tel : les personnes qui le trouvent trop ambitieux sont très minoritaires, de même que celles qui le rejettent (moins de 5%).

Par ailleurs, le sondage téléphonique réalisé dans le district Rhône-Méditerranée aboutit à des résultats plus mitigés.

On constate ainsi en spontané un plus fort taux de validation de la proposition officielle et une plus grande réticence face à un objectif plus ambitieux, d'autant qu'il génère des coûts supplémentaires.

On peut toutefois avancer que le support papier, qui était accompagné d'une présentation des enjeux et des propositions du Comité de bassin, permettait une meilleure compréhension du sujet. Les réponses formulées sur cette base donnent donc certainement une vision plus fiable des opinions.

Les actions proposées : « *peut mieux faire* »

Un jugement en demi-teinte

Une tendance équivalente est observée concernant les propositions : les taux de rejet sont certes modérés (5 et 10%) mais le public ne manifeste toutefois pas un accord « aveugle » :

- le plus souvent, les propositions sont validées en l'état par environ un tiers des personnes seulement ;
- de très nombreuses personnes ne sont pas véritablement satisfaites par les propositions : des proportions très élevées (50 à 60%) les trouvent ainsi seulement « *moyennement suffisantes* » ou « *plutôt adaptées* » et estiment que certaines propositions auraient dû être plus développées pour mieux correspondre à leurs propres préoccupations.

Un fort scepticisme apparaît également quant au respect des budgets annoncés en Rhin-Meuse (69%).

Un appel aux pouvoirs publics

En écho à ces avis mitigés sur les objectifs comme sur les priorités, on peut noter que de nombreux avis libres en appellent à des actions relevant de l'intervention des pouvoirs publics, au-delà du SDAGE :

- souhait d'un plein exercice par les acteurs publics de leurs pouvoirs : renforcement de l'arsenal juridique et/ou bonne application des dispositifs existants, renforcement des contrôles et des sanctions, résistances aux lobbies, etc. ;
- regret d'un manque d'ambition des « décideurs » jugés en retard par rapport au public sur la prise de conscience des problèmes environnementaux.

En Rhône-Méditerranée par exemple, ces thématiques sont abordées dans 30% des avis libres. Elles le sont dans 12% des avis de Loire-Bretagne, 11% des avis de Rhin-Meuse et 50% des avis de Corse (mais sur un très faible échantillon de 46 avis libres).

Ces interpellations visent globalement tous les pouvoirs publics : « *dirigeants* », « *gouvernants* », législateur, détenteurs des pouvoirs de contrôle et de sanction, etc.

Des agriculteurs sceptiques

Les agriculteurs sont généralement les plus mitigés voire en désaccord avec le diagnostic et les actions proposés, ainsi que souvent, mais dans une moindre mesure, les artisans – commerçants et ouvriers – employés.

Avis du public / des agriculteurs	
AG	« <i>Les mesures ne sont pas adaptées</i> » : public 8% / agriculteurs 13%
AP	« <i>pas du tout d'accord</i> » avec les constats sur l'eau : public 5% / agriculteurs 9%
LB	Retrouve « <i>complètement</i> » ou « <i>assez</i> » ses préoccupations dans le descriptif proposé : public 86% / agriculteurs 74%. Rejette la proposition : public 7% / agriculteurs 25%
RM	Les objectifs pour 2015 sont « <i>utopiques</i> » : public 50% / agriculteurs 55%

Figure 17 – Comparaison des avis des agriculteurs et du public dans son ensemble sur quelques questions

A l'inverse, c'est le plus souvent parmi les personnes de 60 ans et plus que l'on trouve les plus forts taux de validation.

3. Les priorités d'action

La plupart des questionnaires sollicitaient l'avis du public sur des actions précises et/ou cherchaient à identifier d'éventuels manques (cf. annexe).

Les classements obtenus sont fortement marqués par les problématiques propres à chaque district : l'eau potable (aspects qualitatifs et quantitatifs) et le risque de pénurie sont pour 65 à 70% une des deux problématiques prioritaires en Adour-Garonne, quand le public de Loire-Bretagne retient en premier lieu les pollutions agricoles (47%) ou celui d'Artois-Picardie la pollution des milieux naturels (61%).

Les actions liées aux milieux (protection, destruction des zones humides, préservation de la biodiversité, etc.) ne sont prioritaires que pour moins d'un tiers des personnes.

On note toutefois en Adour-Garonne que un quart des personnes estiment que toutes les actions sont liées en vue d'atteindre l'objectif et qu'il est donc impossible d'isoler des actions prioritaires.

La sensibilité au milieu est généralement plus forte chez les jeunes, les femmes et les cadres.

4. Les efforts consentis, pour soi et pour les autres

Une disposition forte à agir à titre individuel...

Les efforts individuels sont très largement acceptés, particulièrement les actions relevant des économies d'eau, du tri des déchets et de la limitation de l'usage de désherbants : les taux d'acceptation dépassent généralement 90%.

L'abondance des références au gaspillage et aux économies d'eau dans les avis libres confirme la validation unanime de ces propositions d'actions.

La consommation de produits bio, si elle n'atteint pas un tel niveau d'adhésion, est malgré tout largement soutenue : 76% à 78% des personnes y

sont « *tout à fait* » ou « *plutôt* » d'accord en Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée et Corse. La réticence plus marquée dans les catégories les moins aisées (employés, ouvriers, jeunes) met en évidence le poids du facteur prix dans ce comportement. Cet aspect est d'ailleurs cité à de multiples reprises dans les avis libres. Le souhait de voir soutenu le développement de l'agriculture bio revient également en Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée (4 à 5%).

...mais tout le monde doit en faire autant

Si des changements de comportements individuels sont manifestement admis, le public attend également que chaque groupe d'acteurs agisse à son niveau.

Ainsi, on observe une large validation (souvent à plus de 90%, l'opinion « *tout à fait d'accord* » dépassant généralement 70%) des propositions d'actions qui impactent d'autres acteurs (restrictions d'usages, coûts supplémentaires) : conservation de terres non-construites pour disposer de zones d'expansion des crues, limitation de l'urbanisation, modification des modes de production industrielle, réduction de l'usage des pesticides en agriculture, maintien ou réintroduction d'espaces naturels en milieu urbain, etc.

A échelle individuelle ou collective, l'acceptation d'actions potentiellement contraignantes est donc très forte, ce qui est évidemment encourageant pour la mise en œuvre des programmes de mesures.

Il faut toutefois noter que les plus forts taux de réticences se retrouvent généralement parmi les agriculteurs. Il est probable que cela traduise au moins pour une part un malaise catégoriel ; en tout état de cause, cet aspect devra être pris en compte lors de la définition des actions concrètes afin de lever cette méfiance.

Si les questionnaires faisaient référence à des actions reposant sur les comportements individuels ou de groupes d'acteurs, un grand nombre d'avis libres incluent également les pouvoirs publics dans la prise de responsabilité en vue de l'atteinte des objectifs : meilleure application des textes, plus de contrôles, application de sanctions, etc.

5. Le consentement à payer pour atteindre l'objectif

Dans les questionnaires

Cette question est évidemment très sensible et il est extrêmement rare qu'elle puisse être posée à une telle échelle.

Il faut tout d'abord noter que ce sujet a été abordé de diverses façons selon les questionnaires, ce qui est important pour apprécier la portée des réponses.

Un accord de principe sur un accroissement des moyens financiers...

On observe ainsi que les questionnaires qui n'évoquaient pas expressément le financement de mesures par l'augmentation de la facture d'eau des ménages génèrent de forts taux d'adhésion sur la question de la mobilisation de moyens financiers supplémentaires.

Ainsi en Loire-Bretagne, 59% des personnes jugent qu'il faut aller plus loin que les 500 M€ annoncés pour obtenir de meilleurs résultats dès 2015 et 25% trouvent que cet accroissement de la dépense est un bon compromis. Seuls 8% s'opposent à toute dépense supplémentaire.

En Rhône-Méditerranée, 72% des personnes sont « *tout à fait d'accord* » et 24% « *plutôt d'accord* » avec l'idée de « *consacrer davantage de moyens à la préservation de la biodiversité* ».

En Corse, interrogées sur l'idée que « *la sécurisation de l'approvisionnement en eau reste*

une priorité quel qu'en soit le prix », 60% des personnes sont « *tout à fait d'accord* » et 28% « *plutôt d'accord* ».

Les mêmes observations peuvent être faites en Seine-Normandie : 50% des personnes jugent que 25€ supplémentaires par an est « *acceptable* » et 17% indiquent que 100€ supplémentaires, nécessaires pour atteindre le bon état de toutes les eaux dès 2015, est « *souhaitable* » (alors même qu'il était indiqué que 75€/personne/an sont déjà dépensés). Ces sommes étaient présentées dans le questionnaire comme « *le coût de la protection de l'eau* » et le lien avec la facture domestique n'est pas forcément établi par les personnes consultées.

... mais une réticence à contribuer à titre personnel

Parallèlement, trois questionnaires ont explicitement établi un lien avec la facture d'eau des ménages (Adour-Garonne, Artois-Picardie et Rhin-Meuse). Chaque personne était donc interpellée par rapport à son propre budget. Dans les trois cas, les réponses sont mitigées, la majorité des personnes limitant fortement leur niveau de consentement à payer.

En Adour-Garonne, un tiers situe le seuil d'acceptabilité à moins de 10€/famille/an et un autre tiers le place entre 10 et 20€. Il est parallèlement intéressant de relever que si 17% accepteraient une dépense supplémentaire de plus de 20€, il s'agit majoritairement d'agriculteurs, qui sont pourtant parmi les plus réticents sur d'autres aspects traités par la consultation.

De même, en Artois-Picardie, 52% des personnes jugent qu'une hausse de 30€/famille/an est « *injustifiée* », mais parmi elles 44% accepteraient tout de même une hausse comprise entre 10 et 30€. Malgré tout, un tiers de ces personnes rejettent toute idée de hausse, dans un bassin où le prix de l'eau est déjà parmi les plus élevés de France. A l'opposé, 39% jugent toutefois qu'une dépense de 30€ supplémentaires est « *justifiée* ». Parmi ceux-ci, 13% acceptent même une hausse

accrue si cela permet de fixer un objectif plus ambitieux.

En Rhin-Meuse, la perspective d'une hausse de 2 à 3% de la facture pour atteindre l'objectif de 2015 n'est pleinement acceptée que par un quart des personnes mais 31% sont malgré tout « *assez d'accord* ». En revanche, 22% ne sont « *pas tellement d'accord* » et 19% ne le sont pas du tout. Des proportions semblables se retrouvent sur la question du consentement à « *payer plus pour protéger l'eau* ».

Les réponses en Rhin-Meuse mettent d'ailleurs bien évidence ce paradoxe quant au consentement à payer plus puisque les deux types d'approches étaient présents dans le questionnaire. On constate ainsi que, si l'augmentation de la facture est envisagée avec réticence, de très fortes majorités se dégagent (80% « *tout à fait* » ou « *assez d'accord* ») pour soutenir des mesures dont il est pourtant précisé qu'elles généreraient des dépenses nouvelles, telles que la limitation de l'imperméabilisation urbaine, mais dont le mode de financement n'est pas précisé. Il est probable que les personnes n'ont pas envisagé que ces actions puissent être financées par leur propre contribution via la facture d'eau.

Dans les avis libres, des positions plus tranchées

De façon plus ou moins explicite, la thématique du consentement à payer est abondamment mentionnée dans les avis libres.

Ainsi par exemple, 43% des avis libres recueillis en Rhin-Meuse (soit près de 13 000) abordent les diverses facettes de ce thème : niveau de prix, répartition du financement, paiement par les pollueurs, etc. Ce taux est de 30% en Adour-Garonne.

Dans l'ensemble, deux grands aspects sont mentionnés : le prix lui-même (trop élevé, refus de le voir augmenter, etc.) et les contributions des

divers acteurs au financement de la politique de l'eau (référence très fréquente au principe pollueur payeur).

Le prix et son évolution, un sujet toujours sensible

Au-delà de remarques sur le niveau actuel du prix, le refus de toute augmentation revient dans de nombreux avis mais demeure difficilement quantifiable en tant que tel, d'autant que cette option n'était pas proposée dans les questionnaires. Du reste, de façon générale et constante au fil des années, toutes les enquêtes établissent qu'une majorité des français juge le prix de l'eau trop élevé.

La présente consultation se situe donc dans le droit fil de ces autres travaux.

Logiquement, les réticences sur l'évolution du prix sont les plus marquées chez les personnes qui ont par ailleurs répondu négativement aux questions sur le consentement à payer.

Le financement de la politique de l'eau doit être équitablement réparti entre tous les usagers

L'application du principe pollueur-payeur est abondamment souhaitée par le public, qui manifeste une double motivation :

- d'une part faire payer ceux qui dégradent la ressource, en d'autres termes les agriculteurs et les industriels ;
- d'autre part réduire la contribution des ménages.

Cette volonté de faire évoluer l'équilibre entre les trois grands groupes usagers de l'eau est en cohérence avec la classification des deux préoccupations principales (cf. ci-dessous), puisque la pollution « des autres », agriculteurs et industriels arrive nettement devant celle des ménages (pollution urbaine).

Les résultats en Rhin-Meuse illustrent bien ce raisonnement :

- d'une part 12% des avis libres demandent expressément l'application de ce principe, 5 et 6% souhaitent faire payer plus les agriculteurs ou les industries ;
- d'autre part 12% ne souhaitent pas que le contribuable ou le citoyen paye et 8% ne souhaitent pas payer personnellement.

Bien qu'avec des valeurs un peu moins élevées, le même constat se vérifie en Loire-Bretagne, où l'application du principe pollueur-payeur est en outre spontanément considérée comme une priorité par 17% des personnes.

6. Les préoccupations générales concernant l'eau

Au-delà des questions directement liées à l'atteinte du bon état des eaux, six questionnaires ont élargi l'enquête à l'identification des deux préoccupations principales du public (hors qualité de l'eau potable).

En outre, en complément des 7 questions communes, quelques questions plus contextuelles ont été posées dans certains districts (cf. détail en annexe).

Les pollutions agricole et industrielle largement prioritaires

Dans chaque questionnaire, diverses thématiques étaient proposées, la plupart communes à tous les districts. Cela permet donc une comparaison directe des niveaux de préoccupation au niveau national sur ces sujets.

Il ressort ainsi très clairement que les deux préoccupations principales sont les pollutions agricoles et industrielles (respectivement 53% et 47%). La pollution urbaine ne préoccupe guère plus que l'information sur les circuits financiers.

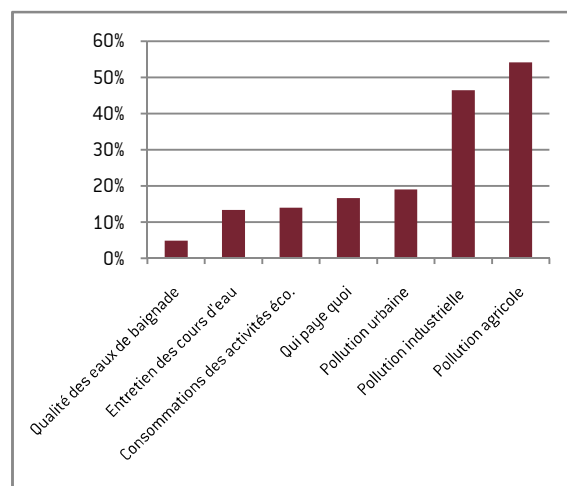


Figure 18 – Classement des préoccupations principales

Il faut en outre relever que le questionnaire d'Artois-Picardie intégrait également deux items supplémentaires ce qui, en favorisant le panachage, a réduit les taux sur tous les items et donc les moyennes nationales de plusieurs points. Ainsi, si l'on fait abstraction des résultats de ce district, les deux préoccupations principales ne changent pas mais recueillent respectivement 57% et 52%.

Les milieux, une préoccupation de second rang

Deux préoccupations parmi les sept proposées concernent les milieux : il s'agit de l'entretien des cours d'eau et des berges d'une part et de la qualité des eaux de baignade d'autre part.

Dans l'ensemble, ces deux sujets apparaissent comme des préoccupations secondaires, très loin derrière les deux principales que sont les pollutions agricoles et industrielles.

C'est dans le district Corse que la préoccupation pour ces thématiques suscitent le plus d'intérêt : avec 31% en cumulé, elles figurent en troisième place, juste devant la pollution urbaine (30%).

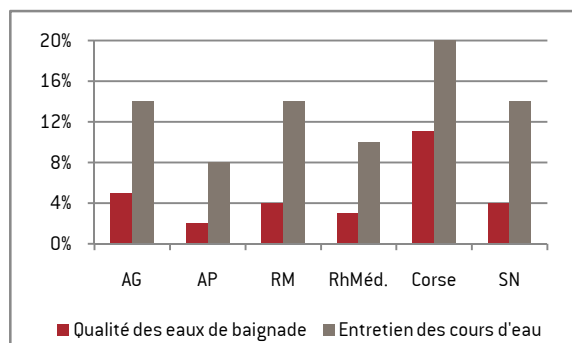


Figure 19 – Avis sur les préoccupations relatives aux milieux

La richesse environnementale de ce district transparaît certainement dans l'attention qu'y porte sa population.

Dans les autres districts, on note une plus forte préoccupation pour les eaux de baignade dans les départements littoraux, qui est toutefois gommée lors des agrégations à l'échelle districale.

Les avis libres ne contredisent pas ce constat : même si de nombreux propos portent sur « les milieux », cela n'atteint jamais de proportion notable. Une bonne part des observations sur ce sujet sont de surcroît des considérations d'ordre général.

La pression sur la ressource, un enjeu local

La problématique de la ressource occupe ainsi deux questions en Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée et Corse : le manque d'eau dans les rivières et les nappes d'une part et les besoins en eau potable pour la population d'autre part.

La population de ces trois districts est sans surprise très sensibilisée sur ces sujets.

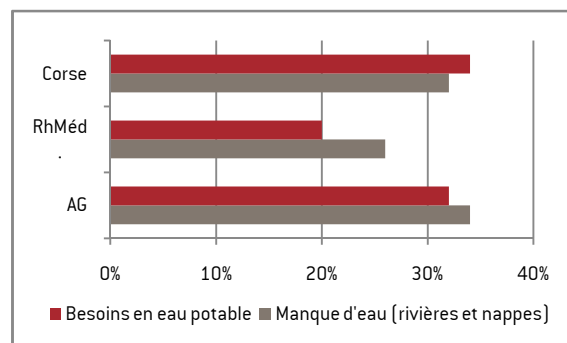


Figure 20 – Avis sur les préoccupations relatives à la ressource en eau

Cela les situe en troisième et quatrième rang des préoccupations, assez nettement devant la pollution urbaine qui recueille respectivement 22%, 18% et 30% des avis dans ces districts.

Dans les autres districts, cette thématique ne ressort pas de façon notable dans les avis libres.

Prix et économies d'eau, deux préoccupations importantes

En Artois-Picardie et Seine-Normandie, les deux questions supplémentaires portaient sur « le prix de l'eau » et sur « le gaspillage d'eau dans les usages domestiques ». Ce sujet-ci a également été proposé parmi la liste des préoccupations soumise en Rhin-Meuse.

Il faut noter toutefois que ces deux sujets sont très mobilisateurs. L'analyse des avis libres tous districts confondus le met clairement en évidence : qu'ils soient abordés dans le questionnaire ou pas, ils sont largement abordés dans les avis libres.

Le prix

Le prix est cité dans les deux districts par 21% des personnes, ce qui, en Artois-Picardie, est proche du niveau de préoccupation accordé à la pollution industrielle (26%) qui constitue la seconde préoccupation dans le district.

Le gaspillage

Le « *gaspillage lors des usages domestiques* » éveille également un très vif intérêt : il recueille 19%, 21% et 29% des réponses respectivement en Rhin-Meuse, Artois-Picardie et Seine-Normandie. Cela situe cet item au troisième rang des préoccupations dans ces districts.

En outre, interrogés sur une proposition à rajouter aux 10 contenues dans le SDAGE, les habitants de Seine-Normandie ont d'ailleurs placé au premier rang cette problématique, qui recueille 28% des suffrages. Cela est d'autant plus notable qu'il s'agissait de réponses spontanées, quand la question sur les deux préoccupations principales proposait une liste fermée.

En Rhin-Meuse, le niveau atteint par ce sujet est équivalent à celui obtenu par la pollution urbaine et par la connaissance des flux financiers (20%).

En complément de la mention de ce sujet parmi les principales préoccupations, les avis libres sont abondants sur ce sujet.

On observe ainsi une forte sensibilité au gaspillage quel que soit le secteur (habitat, collectivités, agriculture, industrie), un souhait de voir se développer une irrigation plus performante, des cultures moins consommatrices en eau, des appareils hydroéconomes, la récupération des eaux de pluie, etc. Certains usages consommateurs sont également souvent pointés du doigt : piscines, golfs, espaces verts, neige artificielle, etc.

La multiplication des actions de communication sur les consommations d'eau depuis quelques années porte donc manifestement ses fruits.

7. Les modalités d'information souhaitées

A l'instar des préoccupations principales, la question des supports d'information et de consultation du public était présente dans tous les questionnaires, sauf celui de Loire-Bretagne qui a

interrogé sur le support par lequel le public a été informé de la consultation.

Le papier plébiscité...

Le courrier papier est très largement plébiscité en tant que support privilégié du public (70%), suivi (de loin) par internet (25%).

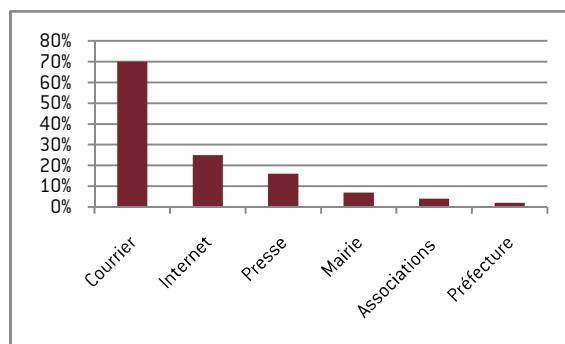


Figure 21 – Avis sur les supports d'information sur l'eau

Les autres supports sont peu cités et seule la presse tire son épingle du jeu (16%). Mairie, associations et préfectures obtiennent respectivement 7%, 5% et 1%.

Le principe de campagnes de communication de très grande envergure dans les boîtes aux lettres doit donc être maintenu.

L'exemple du sondage téléphonique mené dans le district Rhône-Méditerranée est à cet égard intéressant.

	Consultation	Sondage tél
Objectif pour 2015		
raisonnable	48%	53%
trop ambitieux	4%	16%
pas assez ambitieux	45%	27%
Choix des produits bio, même si plus cher		
d'accord	77%	68%
pas d'accord	19%	32%
Réduire les désherbants au jardin		
d'accord	96%	94%
pas d'accord	2%	6%
Maintien de zones d'expansion de crues au détriment de l'urbanisation		
d'accord	98%	91%
pas d'accord	1%	8%

Figure 22 – Comparaison des réponses à la consultation et au sondage téléphonique (Rhône-Méditerranée)

Il en ressort en effet que sur des questions complexes (avis sur les propositions du Comité de bassin), ou impactant directement le quotidien (consommation de produits bio, utilisation de désherbants, limitation de l'urbanisation), les réponses spontanées conduisent à un certain « légitimisme » par validation des propositions « officielles » ainsi qu'à de la réticence face au changement.

En revanche, le fait de disposer, comme cela était le cas dans le cadre de la consultation, d'une documentation ciblée et d'un minimum de temps de réflexion est certainement mieux adapté.

... sauf en Rhin-Meuse

Une spécificité doit être mentionnée sur cette question des supports d'information souhaités : les résultats observés en Rhin-Meuse se distinguent en effet sensiblement des moyennes nationales.

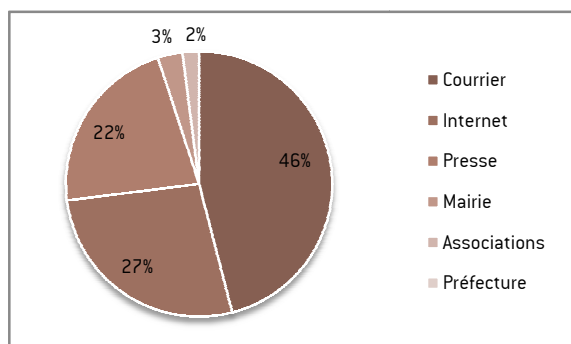


Figure 23 – Avis sur les supports d'information sur l'eau en Rhin-Meuse

Le courrier, internet et la presse obtiennent des résultats beaucoup plus équilibrés. On peut également observer que si la part des réponses au questionnaire sous forme électronique était dans ce district inférieure à la moyenne nationale (5% contre 7%), ce support est retenu par 27% des répondants pour de futures consultations. Le public d'Adour-Garonne, principal utilisateur d'internet pour la consultation (13% des réponses), ne le privilégie pas plus que dans les autres districts (25%) pour l'avenir.

Conclusion

La consultation nationale est, en termes d'audience, un succès :

- ampleur même de la démarche : près de 400 000 réponses, soit sans doute deux à trois fois plus de personnes touchées ;
- taux de retour correct pour un tel sujet et un tel mode de diffusion ;
- ciblage sur « M. & Mme Tout-le-Monde », non-experts des questions d'eau ;
- nombre des avis libres, ce qui atteste d'une forte volonté de prise de parole de la part du public.

Sur le fond, plusieurs points saillants peuvent être retenus :

- concernant l'objet de la consultation (avis du public sur les objectifs proposés par les Comités de bassin en matière de bon état des eaux), la réponse est mitigée : si les diagnostics, les objectifs et les propositions d'action sont validés dans leurs grandes lignes, la moitié environ des personnes estiment que seule une partie des problèmes est prise en compte voire regrettent un manque d'ambition ;
- de nombreuses actions générant des coûts supplémentaires sont soutenues, parfois à la quasi-unanimité, mais la réticence est simultanément très forte face à la perspective d'une hausse de la facture d'eau des ménages. Cela est à rapprocher de l'attachement très large à l'application du principe pollueur-payeur et au rééquilibrage des contributions entre groupes d'usagers que cela pourrait entraîner ;
- la disposition à agir est très forte : l'évolution des comportements individuels (économies d'eau, tri des déchets, etc.) est ainsi largement validée voire déjà effective (plus délicate cependant lorsqu'elle génère des dépenses supplémentaires). Toutefois, le public souhaite

que les autres groupes d'acteurs s'impliquent également et prennent eux aussi leurs responsabilités. Cela vise principalement les agriculteurs et les industriels ;

- une forte attente se dessine pour une plus grande sévérité vis-à-vis des « pollueurs » : renforcement et pleine application des textes, ambition dans les objectifs, mise en œuvre du principe pollueur payeur, contrôles, sanctions, etc. ;
- les pollutions agricoles et industrielles sont clairement les deux préoccupations principales. Le public est toutefois très sensible, quoique dans une moindre proportion, aux économies d'eau et à la thématique du « prix de l'eau » (tarif, financement, etc.).
- l'intérêt pour les milieux (entretien des cours d'eau, qualité des eaux de baignade), qui est en revanche très inférieur, semble fortement lié à la relation personnelle qui peut exister avec ces milieux : il est en effet bien plus marqué en Corse et sur le littoral.
- une très forte demande apparaît en matière de gouvernance : transparence, participation, information, etc.

Par son écho comme par les enseignements qui s'en dégagent, cette consultation ouvre par conséquent des perspectives très intéressantes pour l'avenir.

Annexe 1 – Les actions complémentaires à la consultation

District	Détail des actions
Adour-Garonne	<p>Circulation du bus de l'eau avec étapes dans plus de 60 villes du district. 30 000 visiteurs reçus dans le bus</p> <p>Plus de 50 journées de sensibilisation dans l'enseignement supérieur</p> <p>Six forums locaux de l'eau ; plus de 12 000 participants</p> <p>6 000 affiches diffusées</p>
Artois-Picardie	<p>Organisation de 2 séries de 6 groupes de parole (6 x 10 personnes représentatives de la population du district)</p> <p>Diffusion d'un questionnaire « Spécial jeunes » dans les 530 collèges du bassin Artois-Picardie ; près de 1 000 réponses.</p>
Loire-Bretagne	<p>6 débats publics ; 600 participants</p> <p>600 manifestations organisées par des associations (84%), des collectivités (15%), des chambres consulaires et socioprofessionnels (1%). Au moins 100 000 personnes touchées directement par les actions de l'UNCPIC et de FNE</p> <p>54 demandes d'aide financière pour mettre en place des actions pendant la consultation</p> <p>70 000 affiches diffusées dont 40 000 sur demande</p> <p>Plus de 500 articles dans la presse quotidienne régionale ; 120 articles ou dossiers de presse publiés par 106 partenaires</p>
Rhin-Meuse	<p>152 actions relayées localement par les associations (réunions publiques, etc.) ; 7 700 participants</p> <p>170 retombées presse</p>
Rhône-Méditerranée	<p>40 débats ; 2 000 participants</p> <p>Animations complémentaires (visites, pièces de théâtres, ateliers, sorties, etc.) ; 4 000 participants dont 2 000 enfants et adolescents</p> <p>Sondage téléphonique auprès de 501 résidents du district</p>
Seine-Normandie	<p>Présence de l'Agence sur une centaine d'événements grand public : Armada, Festival aux ZARBS d'Auxerre, Biennale de l'environnement de Bobigny, etc.</p> <p>27 débats publics en partenariat avec des collectivités locales. Plus de 2 500 participants</p> <p>Enquête téléphonique auprès de 1 427 résidents du district</p>

Annexe 2 – Récapitulatif des avis sur les priorités et actions proposées dans les questionnaires

Selon les questionnaires, l'avis sur les priorités et actions proposées était recherché sous diverses formes :

- liste à choix multiples, par sélection des 2 ou 3 priorités (Adour-Garonne, Artois-Picardie)
- demande d'avis sur des actions spécifiques, décrites avec plus ou moins de détail, donnant lieu à des réponses de type « *tout à fait* » ou « *assez* » d'accord, proposition « *parfaitement* » ou « *plutôt* » adaptée, etc. (Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée et Corse, Seine-Normandie). Seules les réponses positives « *franches* » sont comptabilisées dans le tableau ci-dessous
- demande d'identification de 2 priorités, sous forme d'avis libre (Loire-Bretagne).

PRIORITES		AG	AP	LB	RM	RMéd.	Corse	SN
Eau potable	Distribuer une eau potable de qualité et en quantité suffisante	70%						
	Réduire les risques de pénurie en économisant l'eau et en constituant des réserves	65%						
	De l'eau potable de plus en plus difficile à trouver		32%					
	Sécuriser l'approvisionnement en eau quel qu'en soit le prix						60%	
	Eau potable (proposition 1)							52%
Financement	Appliquer le principe pollueur-payeur			17%				
	Prix et qualité de l'eau, mode de gestion			8%				
Gouvernance	L'information sur l'eau reste insuffisante		22%					
	Concilier les nombreux usages de l'eau est parfois difficile		18%					
	Conflits dans les usages de l'eau			27%				
	Faire adhérer tous les acteurs			17%				
	D'autres actions de gouvernance			12%				
	Renforcer la mobilisation des acteurs de l'eau et la gestion locale de l'eau							54%
Milieux	Préserver la faune et la flore aquatique	37%						
	Améliorer l'entretien des rivières et des berges	17%						
	Améliorer la qualité des eaux de baignade	5%						
	La biodiversité menacée		29%					
	La qualité des eaux de baignade est fragile		9%					
	Destruction des zones humides			8%				
	Artificialisation des cours d'eau			5%				
	Littoral			5%				
	Recréer des zones humides				73%			
	Faciliter la circulation des poissons sur les fleuves				45%			
	Partage de la ressource pour préserver les milieux aquatiques					72%	64%	
	Consacrer davantage de moyens à la préservation de la biodiversité					72%	69%	
	Mieux tenir compte de la préservation des milieux dans le développement						80%	
	Préservation des milieux (propositions 4, 5, 6)							50%
Pollutions	Des milieux naturels pollués		61%					
	L'accumulation des pollutions anciennes		39%					
	Pollutions agricoles			47%				
	Pollution des villes et des industries			32%				
	Faire évoluer nos modes de production économique					75%	70%	
	Adopter des pratiques agricoles utilisant moins de pesticides					91%		
	Améliorer le traitement des eaux usées					84%	87%	
	Adopter des techniques industrielles et des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement						86%	
	Mieux gérer les rejets d'origine vinicole et agroalimentaire						81%	
	Lutter contre les impacts des élevages sur les cours d'eau						77%	
	Lutte contre les pollutions (propositions 2, 3, 6)							52%
Risques	Réduire les risques d'inondation	11%						
	Des inondations de plus en plus préjudiciables		35%					
	Crues et inondations			10%				
	Garder des terres non-construites pour l'expansion des crues				79%			
	Limiter l'imperméabilisation des sols en ville				82%			
	Mieux réguler le développement de l'urbanisation					75%		
	Définir et conserver des espaces non-construits pour l'expansion des crues					86%		
	Situations de crise : sécheresse, inondations (propositions 7, 8)							54%
Divers	Idées générales sur l'eau			7%				

(1) AG : Taux de classement dans les deux actions prioritaires, en n°1 ou en n°2

(2) SN : Avis recueillis sur les propositions synthétisées dans le document d'accompagnement du questionnaire

Annexe 3 – Les principales préoccupations

Tous les questionnaires ont interrogé les français sur leurs principales préoccupations concernant l'eau, sur la base d'une question identique :

« Au-delà de la qualité de l'eau potable qui intéresse la majorité des Français, quelles sont vos deux préoccupations majeures dans le domaine de l'eau ? »

La plupart des propositions étaient communes à tous les questionnaires ; quelques questions supplémentaires ont été insérées dans certains districts.

PRINCIPALES PREOCCUPATIONS	AG	AP	RM	RhMéd.	Corse	SN	Total
Propositions communes							
Qualité des eaux de baignade	5%	2%	4%	3%	11%	4%	5%
Entretien des cours d'eau	14%	8%	14%	10%	20%	14%	13%
Consommations des activités éco.	15%	12%	10%	11%	13%	23%	14%
Qui paye quoi	18%	7%	20%	15%	24%	16%	17%
Pollution urbaine	22%	8%	20%	18%	30%	16%	19%
Pollution industrielle	49%	26%	59%	56%	43%	46%	47%
Pollution agricole	57%	37%	61%	60%	51%	59%	54%
Propositions spécifiques à certains districts							
Gaspillage de l'eau lors d'usages domestiques	-	21%	19%	-	-	29%	
Prix de l'eau	-	21%	-	-	-	21%	
Manque d'eau (rivières et nappes)	34%	-	-	26%	32%	-	30%
Besoins en eau potable	32%	-	-	20%	34%	-	26%